

457612-2026 - Mise en concurrence

France – Services de contrôle et d'essais techniques – Prestations de contrôle périodique et formations associées pour l'aéroport Marseille Provence

OJ S 126/2026 03/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Société Aéroport Marseille Provence

Adresse électronique: severine.baudouy@mrs.aero

Forme juridique de l'acheteur: Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités aéroportuaires

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Prestations de contrôle périodique et formations associées pour l'aéroport Marseille Provence

Description: Le marché a pour objet les différentes prestations de contrôle périodique réglementaire des locaux et installations de l'Aéroport Marseille Provence. Cela comprend entre autres : contrôle périodique des installations électriques de basse et haute tension, des appareils et outillage (levage, outils personnels électrique, de mesure, échelles, etc.), des portes et portails manuels et automatiques, des mâts de grande hauteur (MGH), des installations de balisage, etc. Il concerne également les vérifications et mesures réglementaires des centrales TF et électrique, les vérifications des systèmes de sécurité incendie et des équipements à rayonnement ionisant. Enfin, ce marché intègre des formations et recyclages réglementaires du personnel AMP (habilitation électrique + recyclage, habilitation photovoltaïque, CACES, PIRL, légionnelle, ATEX, gestes et postures, SSIAP3, radio protection, etc.). Accord-cadre avec émission de bons de commande : sans minimum et avec maximum annuel : 250 000€

Identifiant de la procédure: 78b3bd05-156b-4943-9d17-e8a2a9dbfae3

Identifiant interne: 26T0420000

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71630000 Services de contrôle et d'essais techniques

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Marseille Provence

Ville: Marignane

Code postal: 13700

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 250 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Procédure négociée en 2 étapes : Etape 1 : appel à candidatures et sélection des candidats. Le candidat doit indiquer le mail auquel sera envoyé le code permettant aux candidats qui seront retenus en phase 2 d'accéder au DCE sur le profil acheteur. Etape 2 : remise des offres pour les candidats sélectionnés. Conditions de remises des candidatures : Les dossiers de candidatures doivent être transmis par voie électronique sur la plate-forme <https://marches.mrs.aero> Veuillez à anticiper la remise de votre candidature avant l'heure limite de réception des plis, selon la taille de vos éléments et votre débit internet. La remise de pli en deux temps n'est pas autorisée. Tout pli délivré après la date et l'heure limites fixées est rejeté sans être ouvert. L'éventuelle copie de sauvegarde (support usb) doit parvenir dans les mêmes délais avec la mention « Copie de sauvegarde et l'intitulé du marché », à : Société Aéroport Marseille Provence - Bâtiment Le Mistral - Département Achats - BP 7 - 13727 Marignane Cedex (adresse de dépôt : Aéroport Marseille Provence - Bâtiment Le Mistral, Département Achats 13700 Marignane). Horaires d'ouverture : 9h à 12h et 13h30 à 17h. Tout pli reçu ou déposé après la date et l'heure limites fixées ne sera pas pris en compte. Les documents de la consultation seront téléchargeables gratuitement, jusqu'à la date et heure limite de remise des offres. Durée de validité de l'offre : 4 mois. Date prévisionnelle de démarrage : 14/01/2027

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables: Conformément à l'article L.2141-7 du Code de la Commande Publique, le titulaire d'un marché AMP ayant été sanctionné au cours des 3 dernières années (soit par le versement de dommages et intérêts, soit par la résiliation du contrat soit par une sanction comparable), pour manquement grave ou persistant aux obligations contractuelles, pourra se voir écarter de la présente consultation. Le cas échéant, AMP sollicitera le candidat afin qu'il présente les moyens mis en œuvre prouvant que son professionnalisme et sa fiabilité ne peuvent plus être mis en cause. A défaut de justifications suffisantes, la candidature sera écartée de la présente consultation.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Prestations de contrôle périodique réglementaire et formations associées de l'aéroport Marseille Provence

Description: Le marché a pour objet les différentes prestations de contrôle périodique réglementaire des locaux et installations de l'Aéroport Marseille Provence. Cela comprend entre-autres : contrôle périodique des installations électriques de basse et haute tension, des appareils et outillage (levage, outils personnels électrique, de mesure, échelles, etc.), des portes et portails manuels et automatiques, des mâts de grande hauteur, des installations de balisage, etc. Il concerne également les vérifications et mesures réglementaires des centrales TF et électrique, les vérifications des systèmes de sécurité incendie et des équipements à rayonnement ionisant. Enfin, ce marché intègre des formations et recyclages réglementaires du personnel AMP (habilitation électrique + recyclage, habilitation photovoltaïque, CACES,

PIRL, gestes et postures, SSIAP3, radio protection, etc.). Accord cadre avec émission de bons de commande sans minimum et avec maximum annuel : 250 000Euros. Il est conclu pour une durée de 1 an renouvelable éventuellement 4 fois par reconduction tacite pour une nouvelle période de 1 an. Soit une durée de 5 ans.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71630000 Services de contrôle et d'essais techniques

Nomenclature complémentaire (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

Options:

Description des options: L'Aéroport Marseille Provence se réserve la possibilité de recourir aux marchés similaires, tel que prévu à l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Marseille Provence

Ville: Marignane

Code postal: 13700

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 1 An

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 4

Autres informations sur le renouvellement: Accord-cadre renouvelable 4 fois pour une nouvelle durée de 1 an, soit une durée totale de 5 ans.

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 250 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): non

Informations complémentaires: La candidature sera examinée conformément aux articles R. 21421 à R.21447 et L.21411 à L.214111 du Code la Commande Publique. Seules les candidatures présentant les garanties techniques, financières et professionnelles suffisantes au regard de l'objet et de l'importance du marché, ou du lot(s) concerné(s), seront retenues.

En cas de groupement, chaque membre doit fournir un dossier de candidature complet. En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit fournir un dossier de candidature complet.

Tous les documents remis par les candidats doivent être rédigés en français, ou à défaut, être accompagnés d'une traduction. Les candidats produiront un dossier ainsi composé : 1/ Le Formulaire DC1 joint complété et dénommé « DC1NOMDUCANDIDAT ». OU la lettre de candidature accompagnée d'une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner prévue aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique. 1-bis/ La(les) déclaration(s) de sous-traitance jointe (DC4) ou a minima une lettre d'engagement du sous-traitant sur le(s)quel(s) le candidat s'appuiera. 2/ Le formulaire DC2 joint complété ou déclaration du candidat (accompagné du jugement prononcé

si le candidat est en redressement judiciaire) 2 bis/ l'engagement de confidentialité complété et signé 3/ Déclaration du CA global et du CA relatif à l'objet du marché des 3 dernières années, 4/ Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours ; 5/ Le candidat produira les certificats établis par un organisme indépendant et attestant sa capacité à exécuter le marché. : -Les candidats devront fournir une accréditation COFRAC N° 3-212 attestant qu'ils sont reconnus en tant qu'organisme d'inspection de type A pour les domaines électrique, électromécanique, thermique -fluide, bâtiment génie civil. -Les entreprises devront être agréées par l'ASN en application de l'article R.1333.95 du code de la santé publique pour le contrôle des appareils à rayonnements ionisants. Les candidats qui ne seront pas en mesure de présenter les agréments demandés devront joindre une copie du récépissé de dépôt de demande auprès des organismes compétents. Il est à noter que ces agréments seront exigibles au plus tard, à l'intention de notification du marché. Nota : A ce stade il n'est pas demandé la production d'autres éléments (exemples : k-bis, attestations fiscales, attestations de cotisations sociales, de congés payés, extraits de bilans...). Les documents au format PDF doivent être exploitables pour la recherche plein texte, en version non protégée et non verrouillée. Document unique de marché européen (e-DUME) En remplacement des documents et éléments susmentionnés, le candidat peut présenter un document unique électronique de marché européen (e-DUME) qui devra être accompagné des renseignements et documents exigés ci-dessus et constituant les conditions de participation.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: - Une liste des références récentes significatives (- de 3 ans), de même nature et de même importance, avec indication du type de prestations, du montant, de la date et du client (noms, adresse, n° téléphone) ;

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: - Une déclaration indiquant pour chacune des 3 dernières années, les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ; - Une déclaration du matériel, de l'outillage des moyens et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché. - Les candidats devront fournir une accréditation COFRAC N°3-212 attestant qu'ils sont reconnus en tant qu'organisme d'inspection de type A pour les domaines électrique, électromécanique, thermique -fluide, bâtiment génie civil. - Les entreprises devront être agréées par l'ASN en application de l'article R.1333.95 du code de la santé publique pour le contrôle des appareils à rayonnements ionisants.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: - Déclaration du CA global et du CA relatif à l'objet du marché des 3 dernières années, - Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours ;

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://marches.mrs.aero>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.mrs.aero>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 31/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: se reporter au dossier de consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Un engagement de confidentialité est à transmettre à l'appui du dossier de candidature (disponible en phase 1).

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Les groupements momentanés d'entreprises, solidaires ou conjoints, sont autorisés. Dans le cas d'un groupement conjoint, l'Aéroport Marseille Provence imposera, pour l'attribution que le mandataire du groupement soit solidaire. Un candidat ne peut présenter pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de : - candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, - membres de plusieurs groupements. Nota : il peut en revanche avoir l'une de ces qualités et se présenter en tant que sous-traitant d'un autre candidat.

Arrangement financier: Il n'est pas prévu de retenue de garantie. Le financement est assuré par des fonds propres et/ou emprunts bancaires. Paiement dans un délai de 30 jours fin de mois, à compter de la réception de facture. Aucune avance ne sera versée.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Autres acheteurs: entités adjudicatrices

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence
Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un candidat peut exercer devant le Président du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence, conformément aux articles 5 et 11 de l'ordonnance 2009-515 du 07.05.2009 et 1441-1 à 1441-3 du Code de procédure civile, contre la présente procédure : - Un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Un référé contractuel. Délai de recours : 31 jours à compter de la notification du contrat ou de la publication d'un avis d'attribution.
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société Aéroport Marseille Provence
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Société Aéroport Marseille Provence
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Société Aéroport Marseille Provence
Organisation qui traite les offres: Société Aéroport Marseille Provence

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Société Aéroport Marseille Provence
Numéro d'enregistrement: 79004395400029
Adresse postale: BP 7 - Aéroport BP 7 - Aéroport
Ville: Marignane
Code postal: 13727
Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Pays: France
Point de contact: BAUDOUY Séverine
Adresse électronique: severine.baudouy@mrs.aero
Téléphone: 0442143555
Profil de l'acheteur: <https://marches.mrs.aero>

Rôles de cette organisation:

Acheteur
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures
Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence
Numéro d'enregistrement: 17130111200024
Adresse postale: 40 boulevard Carnot
Ville: Aix-en-Provence cedex 1
Code postal: 13616
Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Pays: France
Adresse électronique: tg1-aix-en-provence@justice.fr
Téléphone: 0465861000
Rôles de cette organisation:

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 949e1496-ff68-4599-a3ca-c89b39dff530 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 02/07/2026 10:50:06 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 457612-2026

Numéro de publication au JO S: 126/2026

Date de publication: 03/07/2026